



REVUE SECTORIELLE EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT À 2024 PAPIER DE POSITION ET DE PLAIDOYER DES OSC SECTORIELLES

ACCES UNIVERSEL A L'EAU POTABLE, HYGIÈNE et ASSAINISSEMENT AU BENIN : 2021, 2025 ou 2030 ? Levons les pesanteurs du dernier kilomètre

Cadre de concertation des Acteurs Non Etatiques du secteur Eau et Assainissement

Éléments de contexte

- Volonté politique affichée et engagement gouvernemental manifesté
- Inscription des composantes AEPHA dans les documents de planification du développement et dans les priorités des PAG I et II
- Réformes institutionnelles et structurelles courageuses et difficiles pour la professionnalisation de la fourniture avec des modèles innovants de gestion de services
- Création de nouvelles unités opérationnelles : ANAEP-MR, Société Béninoise des Infrastructures d'eau (SoBIE) complémentaire de la SONEB, SGDS, ANSSP, ANCQ, etc.

Sous-secteur AEP : des Progrès indéniables

- ❑ Leadership assumé et professionnalisation continue du sous-secteur
- ❑ Meilleure connaissance de la ressource
- ❑ Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain comme en milieu rural
- ❑ Réédition de compte et participation citoyenne
- ❑ Approche programmatique
- ❑ Intérêt marqué pour la qualité de l'eau

Sous-secteur AEP : mais des points d'amélioration

- ❑ les indicateurs de performance affichés ne reflètent la réalité du terrain (pas de service, service basique, service amélioré, etc.)
- ❑ Taux de panne des ouvrages
- ❑ Discontinuité du service
- ❑ Faible suivi de la mise en œuvre des nouvelles dispositions (tarifaires et réglementaires)
- ❑ Faible appropriation des collectivités locales

Sous-secteur HAB : des Progrès mesurés...

- ❑ Tutelle institutionnelle et opérationnelle renouvelée
- ❑ Intérêt grandissant pour la gestion des eaux usées et des boues de vidange
- ❑ Construction de nouvelles stations de traitement
- ❑ Restructuration progressive de la filière et professionnalisation de la filières

Sous-secteur HAB : de grands défis

- ❑ L'AOF du Ministère du Cadre de vie et des Transports en charge du Développement Durable mentionne l'Assainissement de base mais sans contenu
- ❑ Tutelle de l'HAB attribuée à une Direction à compétence essentiellement urbaine
- ❑ Clarification institutionnelle des concepts Assainissement de base, eaux usées, eaux vannes, déchets, urbain et rural
- ❑ Absence de programme national de FDAL (indicateurs ODD6) porté par le gouvernement
- ❑ Aucune rubrique, ligne budgétaire relative à l'HAB portée et défendue par un Ministère
- ❑ Retour forcé à la DAL pour non pérennisation des acquis antérieurs
- ❑ Absence de données statistiques sur l'HAB sur plusieurs années

Messages du CANEA pour une effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement

- **Rappel des principaux engagements du pays sur les DHEA:**
 - **Accès universel à l'eau potable à l'horizon 2021**, une échéance reportée à 2026 pour, entre autres raisons, le bouclage du financement.
 - HAB, la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Bas vise un **Bénin sans défécation à l'air libre en 2030**.
- **Ces deux engagements devront être accompagnés d'un certain nombre de réformes structurelles et organisationnelles telles que :**
 - l'adoption de stratégies nationales de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base en milieux rural, urbain et périurbain, l'adoption de la stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural 2017 – 2030,
 - la création d'une **Agence Nationale pour la Promotion de l'Assainissement**,
 - la réduction des inégalités dans le secteur EAH,
 - la **mobilisation du financement approprié pour le secteur HAB**

Messages du CANEA pour une effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement

- L'intégration des droits humains à l'eau et à l'assainissement dans le cadre juridique et politique
 - La **constitutionnalisation des DHEA au Bénin**
 - La **priorisation de l'hygiène et l'assainissement et l'adoption d'un plan Marshall de l'Hygiène et de l'Assainissement**
 - **Une meilleure qualité du service d'eau potable**

Messages du CANEA pour une effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement

- La gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement
 - Une **tutelle institutionnelle opérationnelle et efficace** du sous-secteur Hygiène et Assainissement de Base ;
 - La relecture/révision de la Politique et des Stratégies nationales de promotion de l'hygiène et de l'assainissement ;
 - La **participation citoyenne dans les instances de réflexion**, d'actions stratégiques et de redevabilité sur l'eau et l'assainissement (Groupe Sectoriel Eau et Assainissement, Revue Sectorielle Eau et Assainissement, Débat budgétaire au parlement, redditions communales des comptes du secteur Eau et Assainissement, etc.).

Merci pour votre attention